Modalités de la Carte eSIM de voyage Sezzle

Dernière révision: 18 novembre 2026; Date d'entrée en vigueur: 18 novembre 2026

Les présentes modalités de la Carte eSIM de voyage Sezzle (les « Modalités ») régissent votre (« vous », « votre » et « vos ») achat et votre utilisation de la Carte eSIM de voyage Sezzle (la « Carte eSIM de voyage ») qui vous permet de vous connecter à des données mobiles de manière temporaire lorsque vous voyagez à l'extérieur du Canada (les « Services »). La Carte eSIM de voyage et les Services sont fournis par Gigs Wireless, LLC, ou une société affiliée, selon votre emplacement (« Gigs »). Sezzle Canada Corp. (« Sezzle », « nous », « notre » et « nos ») agit uniquement à titre d'agent de Gigs aux fins de la facturation et du paiement.

En achetant une Carte eSIM de voyage, vous acceptez les Modalités, l'Accord utilisateur Sezzle, la Politique de confidentialité de Sezzle, le Contrat de service de l'utilisateur final de la Carte eSIM de voyage de Gigs, la Politique de confidentialité de Gigs et la Politique en matière d'utilisation acceptable de Gigs (collectivement, les « Accords relatifs à la Carte eSIM de voyage »). Le Contrat de service de l'utilisateur final de la Carte eSIM de voyage de Gigs régit les Services qui vous sont fournis par Gigs.

Gigs est le fournisseur des Services mis à disposition par l'intermédiaire de la Carte eSIM de voyage. Gigs est responsable de tous les services de télécommunication, ce qui inclut la prestation de services, la conformité réglementaire et les aspects techniques de la Carte eSIM de voyage. Toutes les opérations d'activation, de mise à disposition, de suspension et de résiliation de la Carte eSIM de voyage sont contrôlées et gérées par Gigs.

Sezzle agit uniquement en tant qu'agent de Gigs pour la facturation et le traitement des paiements, et en tant que fournisseur de l'application Sezzle par l'intermédiaire de laquelle vous pouvez acheter la Carte eSIM de voyage. Sezzle ne fournit pas de services de télécommunication ni de connectivité réseau et n'exploite aucun réseau ou infrastructure de télécommunication. Rien dans les Modalités ne crée de relation de fournisseur de services de télécommunication entre vous et Sezzle.

Veuillez lire attentivement ces Modalités et le Contrat de service de l'utilisateur final de la Carte eSIM de voyage de Gigs avant d'acheter une Carte eSIM de voyage. Dans les Modalités, « vous » désigne la personne qui achète la Carte eSIM de voyage (l'« Utilisateur final » au sens du Contrat de service de l'utilisateur final de la Carte eSIM de voyage de Gigs). Rien dans les Modalités ne limite les droits dont vous disposez en vertu des lois sur la protection du consommateur qui ne peuvent être exclus contractuellement.

1. Aperçu des Services

La Carte eSIM de voyage fournit exclusivement des données mobiles. Elle ne comprend pas les appels vocaux ni les messages texte et n'a pas de numéro de téléphone associé. La Carte eSIM de voyage fonctionne uniquement à l'extérieur du Canada, dans les pays couverts par le forfait que vous achetez. Les appels d'urgence, dont le 9-1-1, dépendent de votre carte SIM principale.

Vous achetez des forfaits de données prépayés pour votre Carte eSIM de voyage dans l'application Sezzle. Chaque forfait comprend une allocation de données, une période de validité pouvant aller jusqu'à trente (30) jours et la liste des pays couverts, tous ces éléments étant affichés avant votre achat. Aucune fonctionnalité ne commence lorsque vous achetez un forfait ou installez la Carte eSIM de voyage. Le forfait commence lorsque votre appareil se connecte pour la première fois à un réseau pris en charge dans un pays couvert par le forfait, à l'extérieur du Canada (l'« activation »). Un forfait qui n'a pas été activé n'expire pas.

Après l'activation, le forfait prend fin lorsque :

le forfait de données acheté a été entièrement utilisé ou

sa période de validité expire, si cela se produit avant.

Si l'application Sezzle le permet, vous pouvez ajouter des données à un forfait ou acheter un nouveau forfait pour votre Carte eSIM de voyage. Toutes les modalités relatives aux données ajoutées, y compris leur date d'expiration, seront indiquées avant votre achat. Vous pouvez également, à tout moment, acheter une nouvelle Carte eSIM de voyage au moyen de l'application Sezzle.

Les pays couverts par chaque forfait sont indiqués dans l'application Sezzle et peuvent changer. Les Cartes eSIM de voyage ne sont pas proposées pour certains pays, notamment les pays visés par des sanctions. Si vous effacez la Carte eSIM de voyage ou changez d'appareil, contactez le service à la clientèle de Sezzle. Nous pourrons peut-être vous fournir une Carte eSIM de voyage de remplacement.

2. Admissibilité et exigences relatives aux appareils

Pour acheter et utiliser la Carte eSIM de voyage :

vous devez posséder un compte Sezzle en règle;

vous devez posséder un appareil mobile compatible et déverrouillé qui prend en charge les cartes eSIM;

il se peut que vous deviez vous soumettre à une vérification d'identité ou à des contrôles de prévention de la fraude. Lorsque ces contrôles se rapportent à la fourniture de services de télécommunication ou à des exigences réglementaires, Sezzle les effectue au nom de Gigs, et Gigs demeure responsable de la conformité avec toutes les règles applicables en matière de télécommunication ou d'enregistrement des cartes SIM.

Vous confirmez que les renseignements que vous fournissez sont exacts et vous engagez à les mettre à jour rapidement. Gigs peut refuser une commande de Carte eSIM de voyage ou suspendre les Services, et Sezzle peut vous refuser l'utilisation d'une option de paiement Sezzle si les règles en matière d'admissibilité, de fraude ou de crédit ne sont pas respectées.

Sezzle peut limiter le nombre de Cartes eSIM de voyage que vous pouvez acheter, le nombre de Cartes eSIM de voyage inutilisées que vous pouvez détenir et le montant que vous pouvez dépenser pour des Cartes eSIM de voyage au cours d'une période donnée. Toute limite s'appliquant à vous sera indiquée dans l'application Sezzle avant que vous n'atteigniez ladite limite.

3. Achat d'une Carte eSIM de voyage pour autrui

Après l'achat, l'application Sezzle affiche un code QR que vous pouvez utiliser pour installer vous-même la Carte eSIM de voyage ou la partager avec une autre personne, qui n'a pas besoin d'avoir un compte Sezzle. Vous demeurez l'acheteur et l'Utilisateur final en vertu du Contrat de service de l'utilisateur final de la Carte eSIM de voyage de Gigs et vous êtes responsable de l'utilisation de toute Carte eSIM de voyage que vous achetez. Les alertes d'utilisation, l'option d'ajout de données et le soutien à la clientèle ne sont offerts qu'à vous. Toute personne possédant le code QR peut installer la Carte eSIM de voyage. Veillez donc à ne le communiquer qu'à la personne à qui vous destinez la carte et à conserver le code en lieu sûr.

4. Tarification et paiement

Le prix de chaque forfait dépend de la quantité de données, de la période de validité et de la destination choisie. Les prix sont affichés dans l'application Sezzle avant tout achat.

Paiement : chaque forfait constitue un achat forfaitaire facturé au moment de l'achat, même si vous ne l'utilisez qu'à une date ultérieure. Selon ce qui vous est offert au moment de l'achat, vous pouvez payer en totalité ou au moyen d'un plan de paiement Sezzle. Tout plan de paiement est régi par l'Accord utilisateur Sezzle et les conditions dudit plan de paiement.

Rabais avec un abonnement : si vous avez un abonnement Sezzle payant en cours qui inclut un rabais sur la Carte eSIM de voyage, le prix réduit est affiché dans l'application Sezzle avant votre achat.

Aucun renouvellement automatique : les forfaits ne sont pas renouvelés automatiquement.

Sezzle agit en tant qu'agent de facturation dûment mandaté par Gigs pour percevoir la totalité des frais et des montants que vous devez payer en lien avec la Carte eSIM de voyage. Ainsi, lorsque vous effectuez un paiement au titre de votre Carte eSIM de voyage ou de frais connexes, vous versez ledit paiement à Sezzle en sa qualité d'agent autorisé de Gigs. Sezzle est chargé de recevoir et de traiter ces paiements pour le compte de Gigs, et tout paiement que vous effectuez auprès de Sezzle dans ce contexte sera réputé avoir été reçu par Gigs. Pour éviter toute ambiguïté, précisons que le rôle de Sezzle en tant qu'agent de facturation se limite strictement à la perception et au traitement des paiements pour le compte de Gigs et ne s'étend pas à la prestation des Services, lesquels sont fournis exclusivement par Gigs.

5. Annulation et remboursements

Comme les forfaits eSIM de voyage sont des produits numériques, aucun remboursement n'est possible une fois qu'un forfait a été activé, sauf en cas de défaillance technique indépendante de votre volonté (par exemple, si vous ne pouvez pas installer la Carte eSIM de voyage malgré le respect des instructions fournies); le cas échéant, Sezzle pourra, à sa discrétion, émettre un remboursement ou fournir une Carte eSIM de voyage de remplacement, ou agir comme indiqué plus haut.

Si un forfait n'a pas été activé, vous pourrez demander au service à la clientèle de Sezzle de vous le rembourser. Une fois remboursé, le forfait ne pourra plus être utilisé. S'il ne reste aucun crédit sur la Carte eSIM de voyage, celle-ci pourra être désactivée, auquel cas son code QR deviendra inopérant. Les remboursements seront effectués sur le mode de paiement que vous aurez utilisé pour l'achat. Les remboursements sont également traités conformément au Contrat utilisateur Sezzle.

Si vous rencontrez des problèmes d'installation, communiquez avec le service à la clientèle de Sezzle par le biais de l'application Sezzle ou à l'adresse support@sezzle.com. Sezzle peut aider à faciliter la communication avec Gigs, au besoin.

Si les lois sur la protection du consommateur de votre province ou territoire vous accordent le droit d'annuler la Carte eSIM de voyage dans un délai déterminé après son achat, vous pourrez l'annuler dans ledit délai et recevoir un remboursement complet des montants que vous aurez prépayés, étant entendu qu'un montant calculé au prorata des données utilisées avant l'annulation pourra être facturé et retenu si la loi le permet.

6. Promotions

À l'occasion, Sezzle peut offrir des promotions, des incitatifs d'inscription ou des offres spéciales en lien avec la Carte eSIM de voyage (des « Promotions »). Votre participation à toute Promotion sera assujettie à des modalités distinctes spécifiques à ladite Promotion (les « Modalités de la promotion »); elles vous seront communiquées lorsque la Promotion sera offerte et régiront votre admissibilité à la Promotion et votre participation à celle-ci.

7. Utilisation acceptable et résiliation

Vous acceptez d'utiliser la Carte eSIM de voyage conformément à la Politique en matière d'utilisation acceptable de Gigs.

Gigs peut mettre fin à votre accès aux Services si vous contrevenez aux Modalités, au Contrat de service de l'utilisateur final de la Carte eSIM de voyage de Gigs ou à la Politique en matière d'utilisation acceptable de Gigs.

Si votre compte Sezzle est fermé pour quelque raison que ce soit, tout forfait n'ayant pas été activé sera annulé et son prix d'achat vous sera remboursé. Tout forfait déjà activé se poursuivra jusqu'à son échéance.

8. Service à la clientèle

Sezzle offre du soutien concernant les questions concernant l'application Sezzle, la facturation et les paiements. Veuillez communiquer avec Sezzle au moyen de l'application Sezzle ou à l'adresse support@sezzle.com.

Tous les problèmes liés au service, notamment la connectivité, le rendement et la disponibilité du service, relèvent de la responsabilité de Gigs. Sezzle peut vous aider à acheminer votre demande à Gigs, mais n'enquête pas sur les problèmes liés aux services de télécommunication ni ne les résout.

9. Communications et notifications

Sezzle et/ou Gigs peuvent vous envoyer des communications au sujet de votre Carte eSIM de voyage, notamment par le biais de technologies automatisées, par courriel, notification push ou tout autre avis électronique, par exemple aux fins suivantes :

confirmations de commande et conseils d'installation de la Carte eSIM de voyage;

avis indiquant que votre Carte eSIM de voyage est prête à être installée;

alertes de consommation de données, avertissements relatifs à l'expiration et avis de fin de forfait; et

confirmations d'ajout de données, de paiement et de remboursement.

Ces messages concernent l'achat que vous avez effectué et sont envoyés indépendamment du fait que vous ayez accepté ou non de recevoir des messages marketing. Sezzle envoie des messages électroniques commerciaux uniquement conformément à la loi canadienne anti-pourriel, et vous pouvez les refuser à tout moment.

Vous acceptez d'utiliser les Services conformément à toutes les lois et réglementations applicables, dont les lois sur la protection des données et la confidentialité, les règles relatives aux communications électroniques et au marketing, ainsi que les restrictions concernant les contenus illégaux, nuisibles ou abusifs. Vous devez également respecter les politiques en matière d'utilisation acceptable de Gigs, des fournisseurs de réseau et de tous les tiers pertinents.

10. Responsabilité

Vous reconnaissez que Sezzle ne fournit pas de services de télécommunication et n'est pas responsable de la disponibilité, de la qualité ou du fonctionnement du réseau. Toutes les obligations de connectivité et de prestation de services incombent à Gigs ou à ses fournisseurs de services de télécommunication. Dans la mesure maximale permise par la loi, la responsabilité de Sezzle se limite aux fonctions de facturation et de paiement qui lui incombent en sa qualité d'agent de facturation de Gigs, et Sezzle décline toute responsabilité au titre des dommages indirects, accessoires ou consécutifs, et notamment des interruptions de service ou des pertes de données. Rien dans les Modalités n'exclut ni ne limite les responsabilités qui ne peuvent être exclues ou limitées eu égard à la loi applicable, et notamment les lois sur la protection du consommateur de votre province ou territoire.

11. Droit applicable

Les Modalités sont régies par le droit applicable énoncé dans l'Accord utilisateur Sezzle, et les différends sont soumis aux modalités de règlement des litiges qui y sont énoncées, sauf disposition contraire des lois sur la protection du consommateur de votre province ou territoire. Si vous souhaitez intenter une action contre Gigs, veuillez consulter le Contrat de service de l'utilisateur final de la Carte eSIM de voyage de Gigs afin de connaître vos droits.

12. Confidentialité

Sezzle et Gigs traitent chacun vos renseignements selon leurs propres politiques de confidentialité. Sezzle traite vos renseignements personnels conformément à la Politique de confidentialité de Sezzle et aux lois canadiennes applicables en matière de protection des renseignements personnels. Veuillez consulter la Politique de confidentialité de Gigs pour en savoir plus sur la façon dont Gigs traite vos renseignements personnels.

13. Modification des Modalités

Nous pouvons, à l'occasion, apporter des modifications aux Modalités. Toute éventuelle modification s'appliquera aux Cartes eSIM de voyage et aux forfaits achetés après la date d'entrée en vigueur de la modification. Nous vous aviserons des modifications lorsque la loi applicable l'exige.

14. Contactez-nous

Vous pouvez contacter Sezzle au moyen de l'application Sezzle ou par courriel à support@sezzle.com. Vous pouvez également écrire à Sezzle Inc., à l'attention de : Shopper Support, 700 Nicollet Mall, Suite 640, Minneapolis, MN 55402, États-Unis. Le moyen le plus rapide de nous joindre est par courriel.